



## CONDUITE D'ENGINS HORS PRODUCTION (PERSONNEL DE MAINTENANCE)



Durée  
**8 heures**



Date début prochaine  
session  
**sur inscription**



Nb places dispo.  
/



Langue  
/



### LIEU DE LA FORMATION

IFSB sur le site de l'entreprise

**Référence** : E3131

**Formateurs** : Formateurs de l'IFSB.

**Effectif max** : 8 participants

**Quand** : Suivant planning et sur  
demande

**Rythme** : Journée

**Langue** : FR;DE

**Cible** : Personnel de maintenance des  
engins (mécanicien, ...)

**Tarif** : 490,00 € HTVA



### ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL  
DU BATIMENT SA.

## **PUBLIC CIBLÉ**

Personnel de maintenance(mécanicien,...) ayant à conduire des engins hors activité de production.

## **OBJECTIF**

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

de déplacer l'engin, faire des essais de fonctionnement, monter/descendre différents engins du porte engin en sécurité.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

Théorie/pratique

- Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires.
- Procéder à une vérification visuelle de l'engin de chantier
- Identifier les niveaux et appoints journaliers.
- Accéder au poste de conduite en sécurité (règle des 3 points d'appui).
- Effectuer les opérations nécessaires (réglages, nettoyage,..) pour assurer la visibilité depuis le poste de conduite.
- Vérifier le bon fonctionnement des organes de service et des différents indicateurs du tableau de bord.
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Effectuer des manœuvres avec souplesse et précision en maîtrisant les commandes inhérentes à chaque engin.
- Vérifier au préalable l'environnement de travail.
- Garantir la sécurité des piétons (vision en marche arrière, utilisation correcte de l'avertisseur sonore,..)
- Respecter les conditions de stabilité de l'engin.
- Monter et descendre d'un porte engin en respectant les préconisations constructeur.

## **PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION**

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

## **PÉDAGOGIE**

La formation s'articule autour de cours théoriques et d'exercices pratiques.

## **VALIDATION DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique).

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation.